

Ripeur

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Agent de collecte des déchets

Agent de salubrité (enlèvement d'ordures ménagères)

Eboueur

Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets

Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets / Agent de collectivité ramassage des ordures, ouvrier non qualifié

Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets / Agent de salubrité, ouvrier non qualifié

Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets / Eboueur, ouvrier non qualifié

Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets / Ripeur, ouvrier non qualifié

Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets

Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets / Agent de collectivité ramassage des ordures, ouvrier qualifié

Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets / Agent de salubrité, ouvrier qualifié

Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets / Eboueur, ouvrier qualifié

Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets / Ripeur, ouvrier qualifié

Releveur de boîtes à ordures

Ripeur

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 684b
- **CITP88** : 9161
- **PCS-ESE 2003** : 628e
- **ROME1999** : 11214

- **CITP2008** : 9611

DESCRIPTIF

Procède à l'enlèvement des ordures ménagères, des détritux, des objets encombrants et des déchets verts. Il peut être amené à les classer en déchetterie.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Service public ou entreprises privées.
Emploi masculin.

En 2004, l'activité d'enlèvement des ordures ménagères avec personnel de collecte a occupé 35 283 salariés.

Formation professionnelle :

Généralement accessible sans formation ni expérience préalables.
Une formation à la sécurité est dispensée lors de l'embauche.
Des formations de type V (CAP/ BEP) dans les spécialités d'entretien et hygiène peuvent faciliter l'accès à l'emploi.

Evolution de carriere

Chauffeur du camion d'ordures.
Chauffeur poids-lourds.
Chef de secteur.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
circuit en secteur rural	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
circuit de type urbain 	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
	bruit superieur a 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail proche d'une voie de circulation	prévenir le risque routier lors d'intervention sur les voies publiques	facteur accidentogène		
			Accidents de la Voie Publique		
			maladies de l'appareil respiratoire		
circuit de type urbain collectif	contact regulier avec le public				
	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		
lieu de vidage des bennes					
terrain en pente	espace de travail avec sol irrégulier		lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	espace de travail avec sol incliné				
dépôt					
aire de lavage des bennes	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	ambiance humide	adapter l'aération et la ventilation			
		prévoir une ventilation générale des locaux 			
			mycoses		
	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		porter des lunettes ou une visière de protection			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des gants appropriés à l'activité 			
		veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
trajet de collecte (milieu urbain et rural)	intemperie 				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur 
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid 
		adapter si possible le poste aux intempéries			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser le travail en ambiance chaude 			
		porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs) 			
		organiser le travail au froid 			
		porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation 		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision 		

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail en équipage des ripeurs	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	situation entraînant une charge mentale particulière 	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
travail à la quitte	majoration du risque de TMS	proposer une formation action PRAP 			
	majoration de la charge physique	proposer une formation action PRAP 			
	introduction d'une compétition et d'une division des équipages				
	majoration des risques accidentels				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
très tôt le matin	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
très tard le soir 	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
travail le samedi 	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
équipe d'après-midi	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
pics d'activité du ripeur	rythme générant une majoration des contraintes				

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
se rendre en camion sur le lieu de la collecte					
monter et descendre de la cabine du camion	nuisances liées à la hauteur de la cabine	préférer une cabine à plancher bas			
		concevoir des marchepieds ergonomiques			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la montée et descente de la cabine			
			chutes		
se déplacer vers les poubelles					
déplacer et vider les conteneurs compatibles	nuisances du ripeur				établir la fiche de poste du ripeur
		ordonnance de prévention pour ripeur			
		conseils ripeur Covid-19			
	effort de poussée et de traction				recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
					recherche des pathologies cardiaques et/ou vasculaires
		proposer une formation action PRAP 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir du matériel de manutention adapté 			
			maladies du système ostéo- articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			lésions traumatiques de l'épaule et du bras		
			lésions traumatiques de la cheville et du pied, autres et sans précision		
			accélération de la fréquence cardiaque		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
déplacer et vider les contenants inadaptés (vrac)	contenant a ordures inadapte				recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
			accélération de la fréquence cardiaque		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	posture du tronc en rotation et anteflexion du rachis				recherche de troubles locomoteurs
		proposer une formation action PRAP 			
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	contact avec déchets (cf produit)	mettre à disposition un local sanitaire au dépôt			
	contrainte cardiaque chez le ripeur 				recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires
			accélération de la fréquence cardiaque		
	mouvement répétitif du tronc	prévenir les TMS 	RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	posture de l'épaule				recherche de troubles locomoteurs
		respecter les angles de confort articulaires			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			
		porter des chaussures de sécurité			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		proposer une formation action PRAP 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
déclencher régulièrement le compactage	objet coincé dans la trémie	interdire la récupération d'objets dans la trémie			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	projection d'éclats				informer sur les vaccinations 
		porter des lunettes ou une visière de protection			
			corps étranger dans la partie externe de l'oeil		
			corps étranger ou objet pénétrant dans la peau		
se déplacer entre deux points de collecte 					
déplacer les véhicules gênants sur trottoir					
se coordonner avec le collègue et le chauffeur	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
signaler les dysfonctionnements					
rentrer au dépôt					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
+/- être présent lors du vidage des bennes	nuisance sonore chez : le ripeur				
nettoyer la benne	contact avec déchets (cf produit)	mettre à disposition un local sanitaire au dépôt			

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
camion benne 	camion benne défectueux	préférer les camions bennes récents ou neufs			
		préférer les camions bennes avec outils de levage			
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
ordures ménagères	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		porter des lunettes ou une visière de protection			
		porter des gants appropriés à l'activité 			
		veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
	piqures septiques				informer sur les vaccinations 
		informer sur le risque infectieux			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	projection de produits chimiques et de déchets				
	AES				contrôler l'état vaccinal 
					recommandations pour la surveillance après AES 
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		utiliser des conteneurs à seringues			
		porter des gants appropriés à l'activité 			
			maladies dues au VIH		
			hépatites virales		
verre à récupérer	objets coupants	mettre à disposition une trousse d'urgence			
		former SST			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des gants adaptés			
			coupure		
	projection d'éclats				informer sur les vaccinations 
		porter des lunettes ou une visière de protection			
			corps étranger dans la partie externe de l'oeil		
			corps étranger ou objet pénétrant dans la peau		
	instrument tranchant piquant coupant (hors milieu de soins)				informer sur les vaccinations 
					contrôler l'état vaccinal contre le tétanos
		mettre à disposition une trousse d'urgence			
		utiliser du matériel de préhension adapté			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former SST			
		toujours regarder avant de toucher			
		porter des gants appropriés à l'activité 			
		former SST			
		mettre à disposition une trousse d'urgence			
			plaie ouverte du poignet et de la main		
			coupure		
			agents d'infections bactériennes, virales et autres		
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	outil coupant				contrôler l'état vaccinal contre le tétanos
		former SST			
		mettre à disposition une trousse d'urgence			
			plaie ouverte du poignet et de la main		
déchets végétaux	objets coupants	mettre à disposition une trousse d'urgence			
		former SST			
		porter des gants adaptés			
			coupure		
encombrants	chute d'objets	mettre les équipements de travail en conformité 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des chaussures de sécurité			
		porter un casque			
		porter des gants de protection contre les risques mécaniques			
			lésions traumatiques de la cheville et du pied, autres et sans précision		
			lésions traumatiques multiples, sans précision		
			heurt causé par le lancement ou la chute d'un objet		
automobilistes impatientes	manque de respect dans la communication verbale	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
chiens errants	morsure ou griffure	informer sur les spécificités des animaux	effets sur la santé infectieux		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			rage		
rongeurs	urine				
	leptospira				contrôler l'état vaccinal contre la leptospirose 
				contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits
		conseils de prevention - leptospirose 			
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des lunettes ou une visière de protection			
		porter des gants appropriés à l'activité 			
		veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			leptospirose		
			maladies infectieuses et parasitaires		
			RG 19 (attention : liste limitative)		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chaussures de sécurité antidérapantes					
tenues de travail fournies					
vêtements contre le froid	vêtement non respirant	adapter les tenues de travail	augmentation de la température corporelle		
			mycoses		
	vêtement restant mouillé	prévoir des zones de séchage pour les vêtements			
vêtement réfléchissant 					
tenues de travail entretenues par l'employeur					
gants en cuir					
gants anticoupure					
protections auditives 					
lunettes de protection					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit

- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

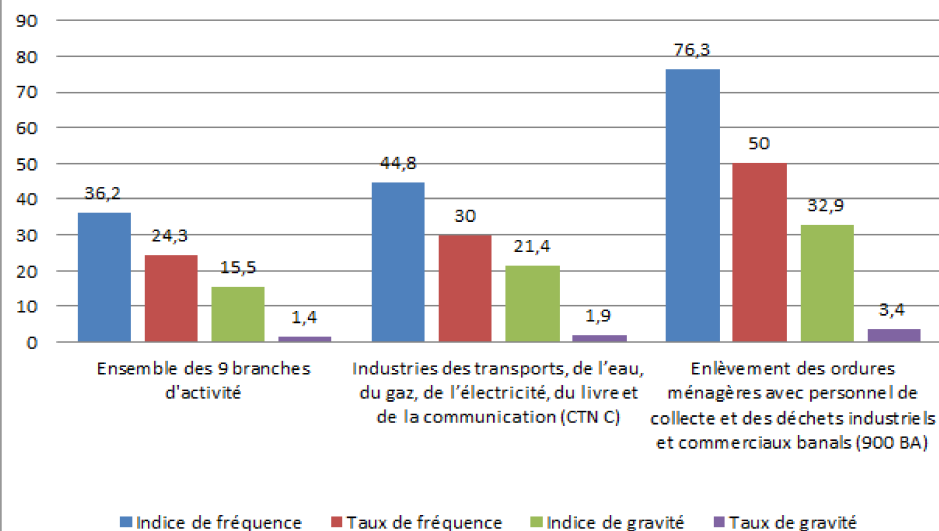
- **Tableau n°45 : Infections d'origine professionnelle par les virus des hépatites A, B, C, D, et E**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique**
- **Tableau n°66 : Rhinites et asthmes professionnels**
- **Tableau n°66BIS : Pneumopathies d'hypersensibilité**
- **Tableau n°84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycol, éthers de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.**
- **Tableau n°97 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

4. **Statistiques accidents du travail** année 2011 "Enlèvement des ordures ménagères avec personnel de collecte et des déchets industriels et commerciaux banals (900 BA)" dont font partie les Ripeurs :

STATISTIQUES ACCIDENTS DU TRAVAIL - Année 2011

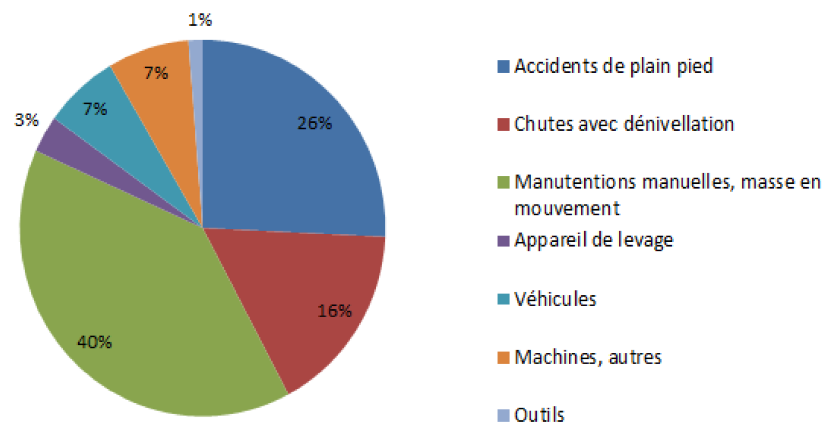
Source CNAMTS - Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication (CTN C)

Enlèvement des ordures ménagères avec personnel de collecte et des déchets industriels et commerciaux banals (900 BA) dont font partie les RIPEURS



REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL
Année 2011 - Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication (CTN C) - Source CNAMTS -

Enlèvement des ordures ménagères avec personnel de collecte et des déchets industriels et commerciaux banals (900 BA) dont font partie les RIPEURS



3 décès (dont 2 liés aux véhicules et 1 non classé)

Caractéristiques exceptionnelles

Mots clés : collecte ,ordures ménagères, tournée, camion-benne, tri selectif, encombrants.

Ceux qui ramassent les encombrants sont parfois appelés "ferrailleurs". Dans ce type de collecte, choisir un camion-benne adapté avec matériel d'aide à la manutention.

Le ripeur peut être amené à curer des grilles d'arbres ou à nettoyer les voies publiques après des marchés.

Glossaire métier

- Compagnon de collecte
- Tournée
- Haut le pas
- Equipage
- A la quitte
- Fini parti
- "Les monstres" est un synonyme d'encombrants

Conclusions

Cette profession associe des contraintes physiques et des risques accidentels. Les contraintes de ce travail sont plus difficiles à supporter par des salariés avancés en âge. Compte tenu du niveau de qualification, les reclassements professionnels, après accident ou chez les salariés vieillissants, posent des difficultés.

Ce métier est en pleine évolution, parallèlement à l'évolution du tri des déchets et à la part donnée au respect de l'environnement.

Cette profession est peu valorisée et cependant les acteurs ont conscience de leur utilité, au sein de la société.

Comme le dit très bien " Laigle" dans la conclusion de sa présentation :

" Participer à l'image d'une ville propre, c'est être citoyen ; transmettre son savoir- faire aux plus jeunes, c'est s'inscrire activement dans la pérennité d'un métier ; trier et recycler, c'est participer au respect de la nature ; travailler avec une équipe, c'est partager les difficultés et démultiplier l'efficience. "

Règlementation

- Décret n° 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la **classification des déchets** ; Articles R 541-7 à R 541-11 du Code de l'environnement ;
- Décret n° 93-1410 du 29 décembre 1993 fixant les modalités d'exercice du droit à l'information en matière de déchets ; Articles R 125-1 à R 125-8 du Code de l'environnement relatifs au **droit à l'information en matière de déchets** ;
- Décret n° 97-1048 du 6 novembre 1997 relatif à l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques ; Articles R 44-1 à R 44-11 du Code de la santé publique ;
- Décret n° 2007-1388 du 26 septembre 2007 pris pour l'application de la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance ; Articles **R. 632-1 et R. 635-8** du Code pénal relatifs aux amendes pour dépôt, abandon ou rejet de déchets en un lieu public ou privé;
- Arrêté du 22 novembre 1989 complétant l'arrêté du 23 juillet 1947 modifié, fixant les conditions dans les quelles des douches doivent être mises à la disposition du personnel effectuant des travaux insalubres ou salissants ;

- Arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale ;
- Circulaire du 3 octobre 2002 relative à la mise en œuvre du décret n° 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets, complétée par la circulaire du 9 janvier 2003 (Annexe) ;
- Circulaire n° 911-2000 du 25 mai 2000 relative à l'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés ;
- Circulaire DH/SI 2-DGS/VS 3 n° 554 du 1er septembre 1998 relative à la collecte des objets piquants, tranchants souillés ;
- IDCC 2149 Convention collective ACTIVITES DU DECHET Collecte, enlèvement, boues, tri, broyage, compostage, incinération, décharge, stockage, élimination, déchetteries, nettoyage de voirie ;
- Recommandation CNAMTS R 388.
Recommandation CNAMTS R 437.
- Normes européennes :
NF EN 1501-1 octobre 1998 et prEN 1501-2 concernant la conception des bennes à ordures ménagères ;
NF EN 1501-4 relative aux bennes de collecte des déchets et leurs lève conteneurs associés Exigences générales et exigences de sécurité Partie 4 : code d'essai acoustique des bennes de collecte des déchets ;
NF EN 840-1 à NF EN 840-6, NF H 96-115 et prEN 13071, NF H 96-116 concernant les conteneurs à déchets ;
NF EN 471 concernant les vêtements de signalisation haute visibilité ;
NF H 96-112-1 à NF H 96-112-4 concernant les lève-conteneur ;
NF H 34-004 emballages en matières plastiques. Sacs pour la collecte et la pré collecte des déchets ;
NF P 98-300 concernant les ralentisseurs de voirie.
- Calendrier vaccinal (vaccination hépatite B recommandée chez les éboueurs)

Références bibliographiques

BASTIDE JC. Regard sur un risque; Enlèvement des ordures ménagères; Un salarié sur dix accidenté du travail. Travail et sécurité 2007;672:42-43.
BOUCHET H., DOMONT A. Eboueur (1- Le ripeur). Lettre de l'institut de médecine du travail de Paris 1995;6:27-34.
BOUCHIAT A. Etude ergonomique du poste d'éboueur. Arch.Mal.Prof. 1993;54;697/700.

Recommandation CNAM R 388. La collecte des déchets ménagers. INRS 2000 12 pages.

BREHIER M., DUPERY M., DJEMIL K. La collecte des ordures en tri sélectif : quel coût pour l'homme au travail ? Etude ergonomique. CAMIP 1999;3:297-306.

BOULAMERY B., Chamoux A. Etude de l'astreinte cardio-vasculaire du ripeur pour enregistrement de la fréquence cardiaque sur 24 h. Arch.Mal.Prof. 1996;57:63-64.

BRASSEUR G. La prévention s'invite dans les appels d'offres. Travail et Sécurité,09-2009:36-39.

BRASSEUR G. Formation. La benne-école pour une collecte plus sûre. Travail et Sécurité, 2011;714:38-39.

Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan. Collecte des déchets ménagers : Organisation et consignes de prévention des risques professionnels 2008;2eme édition:13 pages.

Etude du niveau d'exposition sonore quotidien des salariés dans quatre activités : travaux de plasturgie, travaux sur machine à bois en atelier, vente de matériels Hi Fi, son, collecte des ordures ménagères (ripeur éboueur).Docis, 1999, 155 pages.

ETIENNE P., Vanderlinden R.P., Malchaire J. Etude de la charge physique et du risque musculosquelettique dans une population d'éboueurs. Cahiers de médecine du travail Belgique 1993; 30:31-37.

FONTANA L., Chamoux A., Albuissou E., et coll. Détermination des contraintes liées à l'activité professionnelle du ripeur par l'analyse organisationnelle du travail en relation avec les données physiologiques de fréquence cardiaque et de postures. Arch. Mal.Prof. 1995;56:351-358.

GILLES M., Molinié MF. Ripeurs : la pénibilité d'un métier passé au crible. Travail et changement 2004;294:8-9.

LAIGLE F., Mardaga J. De l'évaluation des facteurs de risque et causes de TMS aux tentatives de maintien dans leur activité des ripeurs (chargeurs). 2006 communication au 41ème congrès de la SELF Caen Septembre 2006;actes pages 315-319

LARCHER C. Un mécanicien sur le toit. Travail & Sécurité Mai 2009,n°695:pp.45-46.

MAHIOU I. Collecte des ordures ménagères. Le fini-quitté, un faux bon système. 2003;45:62-64.

RAVALLEC C. Des circuits de collecte plus sécurisés. Travail et Sécurité. 06-2009:42-44.

RAVALLEC C. Des échanges au service de la sécurité. Travail et Sécurité. 06-2009:44-45.

RICHEZ JP. Des innovations et des manutentions. Travail et Sécurité. 07-08-2009:42-45.

SILIGHT A. Collecte des ordures ménagères : "Libélule" ou la sécurité en marche... Travail et sécurité 2003;630:29-30.

SZYJKA A., ALCOUFFE J., BRUNETEAU P., JARZUEL Y., LE CORRE E., PETITFOUR R. Un nouveau mode de collecte des ordures ménagères sans ripeur. CAMIP 2010(3) 12 pages
www.camip.info/.

VOLKOFF Serge. "Montrer" la pénibilité : le parcours professionnel des éboueurs. Actes de la recherche en sciences sociales 2006;n°163:pp. 62-71.

<https://www.anses.fr/fr/content/gestion-des-d%C3%A9chets-mieux-conna%C3%AAtre-les-risques-sanitaires-pour-les-professionnels> (RST:03/2020;n°161p8.)

ADRESSES UTILES

Fiche métier FMP issue de la **FMP Ripeur** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>